

Phase 1, une porte processionnelle romane.



La construction primitive est caractérisée par l'emploi d'un moyen appareil calcaire à alternance irrégulière d'assises rectangulaires de 18 à 45 cm de haut. Elle est attestée par une courtine de grand appareil qui sert de mur de fond à la galerie d'escarpe et par la subsistance des deux massifs latéraux de la porte absorbés dans les tours actuelles (figure 3). La courtine est directement posée sur la roche calcaire qui n'a par endroit pas été finie de déroqueter ou qui a été remplacée par une reprise en sous-œuvre, suggérant une berme à la base de l'escarpe. A 8 m en avant de la porte, un mur fossile d'1 m de large, lié à la courtine mais désaxé par rapport à la façade de la porte, traverse la galerie dans le parement de laquelle il a été bûché ; la présence d'un trou carré apparaissant dans la coupe et pouvant correspondre à la coulisse d'une barre de blocage d'un vantail suggère qu'il s'agirait d'un avant-mur couvrant la porte non fossoyée.

L'élévation du piédroit sud-est est visible dans la tour ultérieure sur deux niveaux, permettant de restituer un piédroit de 4,70 m de haut jusqu'au sommier de l'arc, pour une hauteur de passage de 6,70 m. L'arc lui-même s'ouvre à 18 cm en retrait du piédroit, de façon à recevoir la poutre horizontale du cintre (figure 4). Il est composé d'une alternance de claveaux étroits et larges,

tous extradossés. Leur extrados est bloqué par un écoinçon massif, le tout taillé dans un calcaire ferrugineux ocre sombre. La restitution de la flèche d'un arc en plein cintre retombant en avant du piédroit de droite de la porte actuelle, qui l'aurait réutilisé, suggère une largeur de passage conséquente : 3,90 m. Cette largeur est corroborée par la présence de la coulisse de la poutre de blocage de la porte, conservée jusqu'à la courtine, plus longue encore.

Tout dans le calibre des blocs et la mise en œuvre suggère une construction romane. Le contexte historique du XIIe siècle renvoie à la période troublée des conflits entre l'abbé et les bourgeois de Vézelay, qui débute en 1106 avec l'assassinat de l'abbé Artaud. En 1152, le conflit entre l'abbé Pons de Montboissier et le comte de Nevers Guillaume III prend un tour aigu, alors que le comte trouve des alliés chez les bourgeois de la ville, qui s'organisent en « commune » administrée par des « consuls » et se fortifient d'une enceinte distincte de celle qui protégeait le monastère, finalement abattue trois ans plus tard<sup>6</sup>. Cette enceinte pourrait s'être fermée au droit de la porte Neuve, comme en témoigne un alignement de caves ayant pu matérialiser la trace de l'ancien fossé barrant l'éperon, que l'on retrouve sur le front sud, dans l'îlot en contrebas de la halle rue des Fourneaux.

Mais ces indices historiques d'une fortification de l'urgence s'opposent aux témoins en place, qui suggèrent une ouverture imposante (6,50 x 3,90 m) correspondant vraisemblablement au passage de processions portant des chasses, et donc une relation pacifiée entre abbaye et communauté laïque. La seule autre mention de travaux de fortification au cours du Moyen Age se prête également mal à ce programme : après la défaite de Poitiers en 1356 et les tentatives anglaises contre la muraille, la ville est mise en défense dans l'urgence par deux bourgeois, dont Borbolin, qui conclut un accord avec l'abbé Hugues de Maison-Neuve lors de son retour de captivité à Londres en 1362 ; il bénéficie alors de lettres de rémission royale pour les fortifications réalisées<sup>7</sup> ; Charles V va faire de Vézelay une Election rattachée au baillage d'Auxerre, avec un grenier à sel.

[Retour](#)